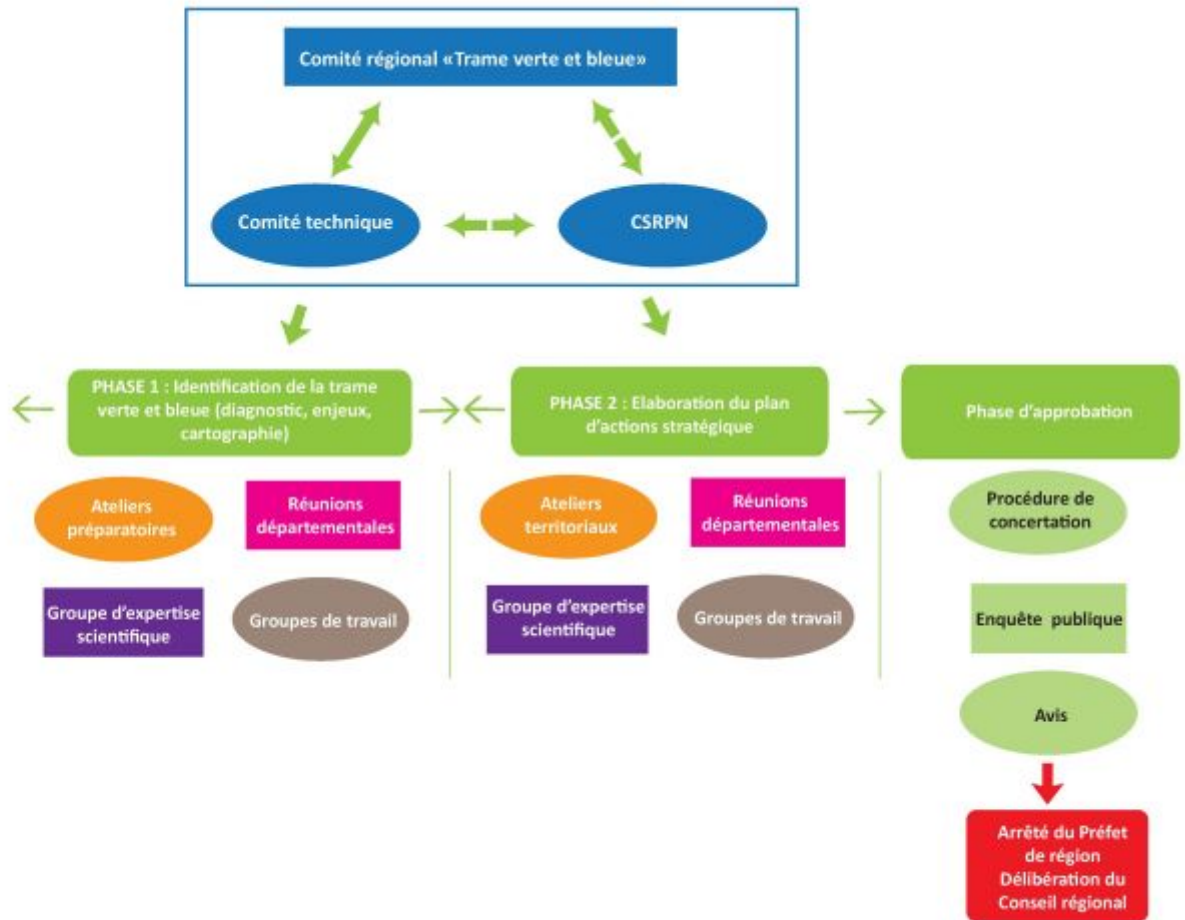


Comment s'élabore le SRCE ?

La réussite du SRCE passe par l'appropriation des principes et objectifs de la trame verte et bleue par tous les acteurs en situation de mettre en œuvre des actions en faveur des continuités écologiques*. Afin que chacun s'y retrouve et s'y reconnaisse, l'élaboration du schéma sollicite et mobilise des compétences et des expériences nombreuses et diversifiées.

Une construction associant instances de pilotage, de suivi et de concertation



Source : RCT - Initiatives Durables, d'après CERESA

Le **comité régional trame verte et bleue*** se réunit aux étapes clés de l'élaboration du schéma pour valider

son contenu. Sa composition et son fonctionnement sont encadrés par le décret n°2011-739 du 28 juin 2011. Le comité breton a été installé le 30 janvier 2012. Il compte une centaine de membres, acteurs de la biodiversité en région : collectivités territoriales, organismes socio-professionnels, associations, personnalités qualifiées, services de l'Etat?

Consulter le rôle et la composition du comité régional trame verte et bleue

La Région Bretagne et la DREAL, copilotes du schéma, s'appuient sur un comité technique pour éclairer leurs choix et préparer les avis à soumettre au comité régional*. Le comité technique est composé d'une trentaine de représentants de structures spécialisées ou justifiant d'une expérience avérée en matière de trame verte et bleue.

L'organisation d'ateliers préparatoires est l'occasion de rencontrer un plus grand nombre d'acteurs, aux profils variés, et de recueillir leurs avis. Une première série d'ateliers s'est tenue en mai 2012, consacrée aux enjeux régionaux liés aux continuités écologiques. En octobre, les ateliers ont débattu à Pontivy de l'identification et de la cartographie des réservoirs régionaux de biodiversité*. Les corridors écologiques* régionaux ont été à l'ordre du jour des ateliers de janvier 2013. L'élaboration du plan d'actions stratégique s'est quant à elle appuyée sur sept ateliers territoriaux en février 2014.

Des groupes de travail spécifiques permettent d'approfondir certaines thématiques et d'éclairer l'élaboration du SRCE. Parmi eux, le groupe « actions territoriales, méthodologie » supervise la construction d'un cadre méthodologique pour accompagner les acteurs dans la prise en compte de la trame verte et bleue à des échelles infra régionales.

Une forte assise scientifique

L'élaboration du SRCE bénéficie de la présence en Bretagne de scientifiques reconnus dans le domaine de l'écologie du paysage et des continuités écologiques. Ils sont réunis au sein d'un groupe d'expertise scientifique composé en partie de membres du conseil scientifique régional du patrimoine naturel*. Ce groupe est animé par l'observatoire régional de la biodiversité et du patrimoine naturel, porté par le GIP Bretagne environnement.

Les partenaires privilégiés du SRCE :

Les acteurs bretons n'ont pas attendu la construction du SRCE pour prendre à bras le corps le sujet des continuités écologiques. La démarche régionale s'enrichit aujourd'hui de ces expériences accumulées sur les territoires (Pays, PNR, EPCI, Départements, associations, chambres consulaires...). Certains partenaires pionniers » sont ainsi fortement mobilisés, d'autres territoires sont volontaires pour « expérimenter » dans le temps d'élaboration du SRCE et pouvoir ainsi faire retour de leur témoignage. Bientôt une rubrique leur sera dédiée.

**Termes définis dans le glossaire*
